

Fin des quotas pour la filière sucre : des propositions variées pour anticiper l'exposition au marché mondial

11 juillet 2016

Une étude commandée par le Comité agriculture et développement rural du Parlement européen, réalisée par une équipe de chercheurs de l'Institut national de recherche de Pologne, fait le point sur les éventuelles conséquences de la fin des quotas et des prix minimums dans le secteur du sucre européen, jusqu'ici particulièrement régulé. Malgré la conservation de barrières tarifaires, les auteurs soulignent que les changements récents vont avoir des conséquences importantes du fait du renforcement de la concurrence entre producteurs et de l'arrivée de nouveaux acteurs mondiaux sur le marché européen.

En se basant sur trois scénarios de prix, les auteurs ont cherché à anticiper l'évolution de l'offre et de la demande. Selon un premier scénario tendanciel, les prix poursuivraient une lente augmentation, de 350 € vers les 400 € par tonne, provoquant une restructuration du secteur et une diminution légère de la surface cultivée. Le second scénario envisage une chute des prix aux alentours de 250 € par tonne : le secteur de la betterave serait alors particulièrement affecté, avec une diminution de la production européenne de sucre et des importations en hausse. Enfin, une forte hausse du prix de l'énergie et des conditions de production de canne altérées par les changements climatiques fondent un troisième scénario, favorable au développement de la production betteravière européenne, avec une augmentation du prix de la tonne à près de 500 €.

L'étude conclut que la libéralisation et l'intégration du marché européen du sucre au marché mondial conduiront probablement à l'augmentation des risques de prix et à une plus grande volatilité. Pour les atténuer, une série de recommandations en découlent, dont certaines sont audacieuses. Il est ainsi préconisé d'orienter les politiques de soutien à la filière vers des mesures de stockage et d'aide à l'export en cas d'urgence, vers des aides indirectes aux producteurs, des aides à l'investissement, des systèmes de filets de sécurité contracycliques ou des assurances. Les auteurs évoquent aussi une promotion axée sur la contractualisation, les bénéfices environnementaux de la production européenne, le développement de biotechnologies telles que les OGM ou encore le renforcement du pouvoir de négociation des producteurs.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : [Parlement européen](#)